

RHÔNE

Axe 6 : Personnels administratif, logistique, technique

Codage de l'activité externe : optimiser la chaîne de facturation

Contexte

Maintenant que les établissements hospitaliers publics ont l'obligation d'adresser des factures à la Sécurité sociale pour qu'elle leur paye sa part des frais de soins, la "bonne" cotation des actes est devenue indispensable. Avec une "mauvaise" cotation, soit la Sécurité sociale refuse de payer la facture, soit l'hôpital est généralement sous-payé. Ce système est similaire au système de paiement à l'acte en ville : il est nécessaire de connaître, comprendre et de maîtriser les principes de la cotation à l'acte.

Cette formation vous propose d'expliquer clairement et simplement la "mécanique" de la cotation des actes pour que vous puissiez, dans la pratique, aller à l'essentiel sans perdre de temps, tout en valorisant à sa juste valeur votre activité de soins externes.

Cette formation vous propose également de bien maîtriser parcours de soins et cotation des actes pour mieux cibler les contrôles avant facturation et mieux traiter les rejets.

Objectifs

- Apporter une culture générale sur les actes externes et forfaits facturés
- Mieux connaître les contrôles réalisés par la Sécurité sociale sur les factures FIDES
- Passer en revue l'ensemble des règles de tarification des actes externes dans le contexte de la pratique des soignants
- Expliquer clairement les principes et règles de la tarification des soins externes dans une perspective de contrôle avant facturation et de traitement des rejets B2
- Revoir les principes et règles attachés au parcours de soins

Renseignements complémentaires

Prérequis : Une pratique professionnelle minimale de quelques mois

Contact : **Pôle formation - rhone.formation@anfh.fr**

Programme

- Pourquoi et comment facture-t-on les actes à la Sécurité Sociale ?
- Les nomenclatures en milieu hospitalier : comment sont-elles conçues et à quoi servent-elles ?

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AXIOwoifggT3vWDLrM-P>

- Éclairages sur les nomenclatures : où les trouve-t-on ? Comment les utiliser ?
- Présentation des nomenclatures utilisées : NABM, NGAP, CCAM, UCD, LPP
- Explications claires des concepts propres à chaque nomenclature pour mieux tracer l'activité et la valoriser
- Présentation exhaustive de la tarification des soins externes. Les rejets B2 associés à cette tarification
- Actualiser les connaissances sur la télétransmission FIDES (constitution des fichiers, encodage, ...) et les retours NOEMIE (rejets, suivi,...)
- Présentation des règles de tarification propres à chaque nomenclature ainsi que des règles de facturation des actes externes (cumul, association, majorations, ...)
- Certaines cotations d'actes sont liées au parcours de soins : quels sont les principes et règles de ce parcours ?
- Mise en pratique
- Comprendre les rejets B2 liés au parcours de soins et la cotation des actes grâce à des exercices basés sur des cas réels

Public

Personnels des bureaux des entrées, facturation et contentieux ainsi que leur encadrement, Professionnels de santé, secrétaires médicales et coordinateur de secrétariats médicaux

Exercice

2021

Code de formation

F.GRATUITE

Nature

AFN

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures